

TAROT CLUB DU BOULONNAIS

Espace Michel MAËS

Allée Gustave Flaubert

62200 Boulogne sur Mer

Tel : 03 21 83 17 97/ Port: 06 12 63 93 70

Courriel : tarot.boulonnais@laposte.fr

Site: <http://www.tarot-club-boulonnais.fr>

Compte rendu du conseil d'administration du 28 juin 2022

Membres présents : BOCQUET Bernard, BOCQUET Nadine, BRUNET Philippe, LACROIX Marie, BOUVERAT Françoise, SERGENT Myriam.

Membres excusés : PIERRU Anick qui a donné procuration à Nadine, BROWET Marc qui a donné procuration à Bernard, HUMETZ Guy qui a donné procuration à Myriam.

Le comité prend acte de la démission du conseil d'administration d'Anick Pierru qui quitte notre club. Vous trouverez en pièce jointe le courrier qu'Anick a adressé à notre président.

1) Exercice en cours par Marie Trésorière et prix des adhésions en 2022/2023

Marie nous présente la situation actuelle des comptes, bilan financier provisoire, les comptes s'arrêtant au 31 juillet.

Le comité donne quitus à l'unanimité des comptes présentés.

Le TCB termine l'année avec 60 adhérents.

Le CA décide encore cette année d'indemniser les frais de déplacements aux sélectifs conditionnant 20 présences aux tournois du vendredi soir pour un budget total d'environ 200 euros.

Prix de l'adhésion au club pour l'année 2022/2023 : ce prix n'a pas bougé depuis de nombreuses années. Sur les 2 dernières années, Comité et Fédération Française de Tarot ont eux, pratiqué des hausses de tarifs. Le Conseil d'Administration a ainsi décidé, à l'unanimité, d'une hausse limitée au maximum : l'adhésion au TCB est fixée à 35€ à compter de la saison 2022/2023.

2) Révision des tarifs de la Buvette lors des Taropales et Régionaux

Les participants lors des Taropales et Régionaux étant de moins en moins nombreux, le CA décide d'augmenter légèrement le prix des boissons et sandwiches.

Voici les tarifs révisés de la Buvette :

La bouteille de champagne : 20 euros

La coupe de Champagne : 2 euros 50

Bière : 2 euros

Soda : 1,50 euro

Café : 80 centimes

Eau : 80 centimes

Sandwich : 2,50 euros

L'offre d'un ticket Boisson pour les adhérents lors des tournois externes et Taropales est reconduite. (Décision votée, 7 voix pour et 2 contre).

L'objectif étant de limiter les prix pour les adhérents, les prix de la Buvette lors des tournois du vendredi sont inchangés.

3) Challenge 2022 du Club

Le règlement du Challenge organisé par comptabilisation des scores réalisés le vendredi est inchangé mise à part la règle d'attribution des récompenses.

Règle d'attribution : Avoir participé à minima à 10 séances sur l'année.

Cette règle est votée à l'unanimité.

Le quid du souhait d'un Challenge pour tous les participants aux Taropales est à l'étude et est reporté à notre prochaine réunion du CA.

4) Bilan de notre sélectif du 18 juin

Les bénéfiques réalisés sont intéressants. Il est souligné le manque de volontaires et de bonnes volontés dans le Club. C'est trop souvent les mêmes.

Pour la prochaine saison, Bernard se positionnera pour obtenir 1 ou 2 sélectifs (libre X 2 ou X 4, ou libre séniors) lors de l'assemblée de rentrée du Comité Nord Pas de Calais de fin août.

5) Salles pour nos tournois du vendredi

La salle Maës n'étant pas disponible pendant les vacances scolaires, l'accord de l'association Vie Libre a été donné pour nous héberger. (Nous remercions Patrice).

Le CA décide d'indemniser Vis Libre et fait un don de 200 euros.

(décision votée à l'unanimité).

Bernard est chargé de trouver une autre solution pour l'avenir. Certains adhérents ne viennent pas dans cette salle car il est difficile pour eux de monter les escaliers et l'association Vie libre sera prochainement obligée de quitter les locaux, ceux-ci ayant été vendus.

Il sera prochainement visité une salle à Ostrohoë. (salle trouvée par l'intermédiaire de Francis mais il faut voir si elle peut convenir à nos tournois du vendredi).

6) Maison des Associations à Wicardenne, renouvellement d'adhésion et salle

Bernard renouvelle l'adhésion pour les réunions du CA à Wicardenne (Maison des Associations). Il se réserve également le droit de demander une salle pour nos tournois du vendredi soir pendant les vacances scolaires. A voir...

7) Calendrier TCB 2023

Les demandes à la ville de Boulogne pour obtenir la salle Maës sont à faire en avril pour l'année suivante. Bernard nous informe qu'il ne sera pas possible d'organiser un Taropale le dimanche, 4 mois dans l'année faute de salle !

Le calendrier des manifestations est partiel, il sera complété après l'Assemblée Générale de Rentrée du Comité Nord Pas de Calais fin août.

8) Formation

Nadine a l'impression que la formation s'essouffle. Peu de personnes répondent aux mails proposant une formation. Pourtant quand elle les questionne individuellement certains adhérents semblent intéressés.

Nous proposons de refaire un essai en septembre. Un sondage sera fait auprès des adhérents dès la rentrée pour voir si la formation est maintenue.

9) Soirée des Bénévoles

Le Conseil des Sports de la ville de Boulogne sur mer organise la soirée des bénévoles le samedi 2 juillet. Chaque association peut y présenter une candidature. Cette année Bernard y participera avec Anne et Pascal afin d'y présenter notre champion !

10) Repas annuel

Le projet sera reconduit cette année. Il aura lieu au printemps, voire au 4^{ème} trimestre 2022.

Nadine nous présente une proposition, celle de l'Estaminet Palace à Saint Inglevert qui organise en plus du repas et de la danse, un spectacle.

Cette proposition nous enchante. Nadine est chargée de se renseigner et de nous faire peut-être d'autres propositions. Nous en discuterons lors de notre prochaine réunion du CA.

11) Aide

Une fois de plus le CA sollicite votre aide lors des tournois du vendredi et lors des Taropales ou autres manifestations. Comme nous le signalait Bernard dans son dernier mail suite au libre par 4 du 18 juin, il serait bon que chacun d'entre nous s'investisse davantage dans les différentes tâches à accomplir. Merci !

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.

Le Président, Bernard Bocquet

La secrétaire, Myriam Sergent